

Famille

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

NIVEAU

📌 Pratique courante

DATES

📅 27 octobre 2026

DURÉE

🕒 0.5 jour(s) (3,5 heures)

FORMAT

🖥️ Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emergence par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

Univ-AT84-Une demi-journée autour de l'usufruit et du quasi-usufruit : aspects pratiques (session après-midi)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appliquer les principes généraux régissant le démembrement de propriété tant dans ses applications traditionnelles qu'atypiques
- Évaluer l'usufruit
- Recourir au quasi usufruit (légal comme conventionnel)
- Rédiger des conventions de quasi usufruit afin de générer au profit des nu propriétaires une créance de restitution opposable à l'administration fiscale.

FORMATEURS

CONTENU

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ

- Naissance du démembrement par voie successorale ou par volonté du disposant
- Transfert de droits démembrés
- Usufruits "successifs"
- Extinction de l'usufruit : causes et conséquences

GESTION DU DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ

- Généralités
- Répartition du passif entre usufruitier et nu propriétaire
- Usufruits atypiques (portefeuille de valeurs mobilières...)

PARTICULARISME DU QUASI USUFRUIT

- Régime juridique dérogoire au droit commun
- Quasi usufruit légal
- Quasi usufruit conventionnel (vente d'un bien démembré; démembrement de la clause bénéficiaire du contrat d'assurance; quasi-usufruit conventionnel et donation)